

L'Adresse

Les propriétaires de terres à bois savent qu'ils ne peuvent raisonnablement espérer avoir une nouvelle entente fédérale-provinciale de mise en valeur des forêts comme celle qu'ils ont à présent.

Venant des milieux d'affaires, j'ai toujours tendance à faire un parallèle entre le gouvernement et l'entreprise. Tout comme l'entreprise doit être à l'écoute du client, le gouvernement doit être à l'écoute du public qu'il est censé servir. Tout comme une entreprise doit avoir des employés qualifiés, le gouvernement doit être composé de gens intègres. Enfin, tout comme la confiance de l'employé est essentielle au succès de l'entreprise, la confiance de l'électeurat est capitale pour le succès de notre gouvernement.

C'est une période on ne peut plus passionnante pour un député. Je félicite le premier ministre de planifier de tels débats entre les partis avant de prendre des décisions. Cette semaine, il y a eu un débat sur les essais des missiles de croisière et un autre sur le maintien de la paix. La semaine prochaine, ce sera le débat précédent la présentation du budget. Si nous restons fidèles au principe que la politique économique doit venir appuyer la politique environnementale et la politique sociale, la tenue de débats transparents sur les dépenses publiques nous aidera assurément à gagner la confiance de l'électeurat.

[*Français*]

M. René Canuel (Matapedia—Matane): Monsieur le Président, je félicite ma collègue. Elle a parlé du monde rural. Elle semble très attachée aux petites paroisses. Elle a parlé également des bureaux de poste. Il est vrai que les bureaux de poste d'une petite paroisse sont drôlement importants.

Dans ma circonscription, nous avons le Ralliement populaire; auparavant, nous avions eu Opération dignité, justement pour sauvegarder des petites paroisses parce que tant vaut la paroisse, dit-on, tant vaut la ville! Quand des petites paroisses ne seront plus, des petites villes disparaîtront.

C'est un écho pour moi, ce que ma collègue députée a dit, et qu'elle soit assurée qu'en moi elle trouvera un associé.

Maintenant, en ce qui concerne les bureaux de poste, un de mes commettants m'a appelé pour me dire que des comptoirs postaux s'ouvriraient encore. Bien qu'on ne ferme pas le bureau de poste comme tel puisqu'un moratoire est ou sera décrété, je demande à madame la députée s'il est vrai, s'il est possible qu'il y ait des comptoirs postaux qui ouvrent en parallèle?

[*Traduction*]

Mme Brushett: Je remercie le député de sa question. Un peu partout dans notre pays, les Canadiens s'inquiètent au sujet de la disparition des bureaux de poste ruraux. Notre gouvernement a eu pour mandat de mettre fin au processus de fermeture des bureaux de poste. On se rappellera que, peu après l'élection de notre gouvernement, le ministre des Travaux publics a interrompu la fermeture des bureaux de poste. Notre mandat est de faire en sorte que ce gel soit maintenu jusqu'à ce que nous ayons examiné toute la question du rétablissement des services dans les bureaux de poste ruraux de l'ensemble du Canada.

M. Jack Ramsay (Crowfoot): Monsieur le Président, je tiens à mon tour à féliciter la députée de son discours que je qualifieais d'excellent. Je veux la rassurer et lui dire qu'elle aura beaucoup d'appui pour ce qu'elle a dit au caucus du Parti réformiste.

• (1620)

J'ai cru pendant un certain temps que la réforme qui s'étend à tout le pays ne s'arrête pas aux plates-bandes du Parti réformiste du Canada.

Je voudrais demander à la députée si elle ne voudrait pas utiliser le temps dont elle dispose pour expliciter davantage sa pensée sur deux thèmes qu'elle a abordés, soit celui de la Loi sur les jeunes contrevenants et celui de la loi relative au contrôle des armes à feu. Aurait-elle l'obligeance de nous préciser dans quel sens elle souhaite que ces deux lois soient modifiées.

Mme Brushett: Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. J'en retiens surtout l'idée que la question des bureaux de poste doit transcender les lignes partisanes et celle que les partis ont convenu d'être une ligne de conduite commune, à savoir la promesse de desservir les Canadiens vivant en région rurale puisqu'ils constituent la pierre angulaire de notre pays.

En ce qui concerne la Loi sur les jeunes contrevenants et les mesures législatives portant sur le contrôle des armes à feu, les électeurs de ma circonscription ont exprimé leurs points de vue. Il y a le cas de la jeune fille dont les parents demeurent dans ma circonscription. Étudiant à l'université, à Vancouver, elle a été frappée et tuée par un jeune contrevenant. Comme je l'ai dit précédemment, on exerce très peu de représailles pour ce genre d'infraction.

De nombreuses recommandations m'ont été faites en ce qui concerne la Loi sur les jeunes contrevenants et les mesures législatives ayant trait aux armes à feu. Sans vouloir trop entrer dans les détails, disons que je vais les présenter au ministre de la Justice et que j'interviendrai à la Chambre, lorsque ces questions seront débattues, pour bien faire comprendre que le but ultime de l'exercice est de rendre justice, de prendre en compte la victime, d'assurer la réhabilitation du jeune contrevenant, plutôt que de le laisser moisir en prison, tout en lui infligeant une peine qui corresponde à la gravité de son crime.

Pour ce qui est du contrôle des armes à feu, sans être pour l'interdiction totale, nous souhaitons que les contrevenants soient punis plus sévèrement, plutôt que de supprimer carrément toutes les armes à feu.

[*Français*]

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, le discours du Trône a malheureusement passé sous silence deux sujets particulièrement importants. Mais, avant de les aborder, permettez-moi de m'adresser d'abord aux électeurs de mon comté pour les remercier de leur appui majoritaire à l'option de la souveraineté du Québec.

Les électeurs de Saint-Hubert ont ratifié sans équivoque le geste que je posais le 12 août 1991 quand j'ai joint le Bloc québécois. La population a aussi endossé ma décision dans une